

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DUODI 12 Nivôse.

(Ère vulgaire)

Jeudi 1^{er}. Janvier 1796.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 45 livres par an, de 24 livres pour six mois, et de 15 livres 10 sols pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-PONTANILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

De Baltimore, le 8 octobre.

Les dernières nouvelles d'Angleterre nous apprennent qu'on y attend la plus heureuse issue des négociations entamées par John Jay, notre ministre plénipotentiaire auprès du ministère britannique, & on s'attend à recevoir de jour en jour les articles d'un traité de commerce & de navigation qui est entamé. On compte de plus que les actes d'hostilités, faits ou avoués par le gouverneur anglois du Canada, seront désavoués & réprimés par le gouvernement britannique.

Les sociétés populaires de nos divers états, qui ont été agitées par des malveillans, sont revenues heureusement à des principes sages & sains, sur-tout depuis l'insurrection excitée dans la partie occidentale de la Pensilvanie qui a voulu se soustraire à l'exécution de la loi relative à un droit d'accise sur les eaux-de-vie.

La société de cette ville a donné l'exemple de sa soumission aux décrets du corps législatif, en publiant, non un arrêté, mais son opinion conçue dans les termes suivants :

« L'opinion de la société est que toute espèce d'entreprise pour s'opposer par la force à l'exécution des loix constitutionnelles, est dangereuse pour la liberté.

» Elle pense que l'entreprise qui a eu lieu dans la partie occidentale de la Pensilvanie, pour s'opposer à la taxe sur les eaux-de-vie, mérite d'être désapprouvée & censurée, & qu'elle tend à renverser entièrement tous les premiers pouvoirs du gouvernement, & à produire l'anarchie & la guerre civile.

» Que toute opposition à cet acte, excepté celle qui peut avoir lieu par remontrance ou par le recours à une autorité constitutionnelle, est également digne de censure & dangereuse.

» Enfin, elle établit que la conduite du président des États-Unis est prudente & sage, & mérite l'approbation de la société ».

I T A L I E.

De Venise, le 25 novembre.

Le citoyen Lallemand, envoyé de la république française, a remis au sénat ses lettres de créance, dont suit la teneur.

Les représentans du peuple français composant le comité de salut public de la convention nationale, chargé par décret du 17 fructidor, de la direction des relations extérieures; à la république de Venise, amie et fidelle alliée de la France.

Paris, 1^{re} sans-culotide, l'an II.

Nous avons nommé pour résider près de vous, en qualité d'envoyé de la république française, le citoyen Lallemand. Les bons témoignages qui nous ont été rendus de la conduite tenue par ce républicain dans les fonctions qui lui ont été confiées, nous ont persuadés qu'il s'acquitteroit, à notre satisfaction & à la vôtre, des devoirs que lui imposeroient nos instructions & l'intérêt évident de la bonne harmonie entre les deux nations.

Il est chargé de manifester à la république & au gouvernement de Venise que les principes politiques du peuple français sont ceux de la justice & de l'égalité entre les deux nations, qui seuls peuvent garantir la sûreté, la liberté & l'indépendance respective des peuples.

Nous invitons le sénat à donner créance à tout ce qu'il dira au nom de la république française, & à croire qu'il lui est sur-tout recommandé d'entretenir l'amitié qui existe & doit à jamais exister entre les deux républiques.

Pour extrait, Thuriot, C. Cochon, Carnot, Priour, Eschasseriaux, Treillard, Delmas.

Réponse du sénat de Venise à la note du cit. Lallemand.

Du 24 novembre 1794 (v. st.) 2 frimaire, an III.

Le sénat reçoit avec une satisfaction véritable & comme un témoignage de la continuation de la correspondance

qui a subsisté jusqu'ici entre la nation française & celle de Venise, la note que vous lui avez remise le 13 du courant, pour notifier le caractère d'envoyé pres de nous en remplacement du chargé d'affaires.

Le sénat a été très-touché de la teneur des lettres de créance, & des instructions que vous avez de cultiver la bonne correspondance entre les deux nations, de même que des assurances de la continuation des dispositions personnelles que vous avez manifestées il y a plusieurs années à Naples & à Messine en faveur de notre république, & dont nous espérons que vous continuerez à nous donner de nouvelles preuves pendant l'exercice du ministère qui vous est confié.

Le sénat, inébranlable dans la profession des maximes d'une exacte neutralité, saisit avec empressement cette occasion pour vous assurer qu'il continuera à l'observer avec le même soin. En conséquence, vous pouvez être persuadé que vous jouirez, conformément au caractère ministériel dont vous êtes revêtu des égards convenables & des privilèges, de même que de la protection que les loix accordent également aux indigènes & aux étrangers qui demeurent dans nos états & qui y tiennent une conduite paisible & conforme à nos usages.

Pleins de confiance dans la juste réputation dont vous jouissez, nous nous flatons que vous voudrez bien transmettre à votre gouvernement l'expression franche de ces sentimens, en y joignant en même-temps l'assurance du plaisir que nous éprouvons à saisir cette occasion de lui donner une nouvelle marque de notre desir bien sincère d'entretenir l'ancienne amitié & bonne intelligence. Indubitablement sensibles aux choses flatteuses contenues dans votre note, nous nous faisons un plaisir de rendre justice à la conduite tenue par M. Jacob pendant tout le temps qu'il a été chargé d'affaires, & aux soins qu'il s'est donné pour nous transmettre les intentions amicales & cultiver la bonne harmonie & correspondance entre les deux nations. C'est pourquoi nous avons fait remettre à M. Jacob le présent d'usage comme une marque particulière de notre gratitude, de notre considération & affection.

A L L E M A G N E.

De Manheim, le 19 décembre.

Un bulletin officiel, daté du quartier-général de Heïdelberg, le 16, rend compte d'une sortie faite la nuit du 15 au 16, par un corps de 600 Autrichiens aux ordres du major de Hubner, commandant des flèches, dans le dessein de détruire les nouveaux ouvrages des Français vers la chaussée de Mundenheim. L'ennemi, instruit de ce mouvement, fit sonner l'alarme & s'avança jusques à la digue du Rhin, où il commença un feu très-vif de mousqueterie. Nos troupes se replièrent après quelques heures d'attaque, & le détachement rentra après avoir perdu quelques hommes.

Il paroît que l'objet principal des Français est de défendre les travaux qui couvrent la digue du Rhin, & qu'ils comptent ainsi s'emparer du fort qui est sur ce fleuve, d'où ils pourroient inquiéter vivement cette place.

On écrit de Mayence que, le 14 au soir, les Français attaquèrent le poste de Veissenau; ce qui obligea tous nos piquets de se replier dans les flèches. Le 15, il y

eut des fusillades toute la journée, entre les avant-postes, sans aucun succès décidé.

Les lettres de Vetzlar portent que le ministre de Brandebourg a déclaré à la diète, que le roi de Prusse, flatté de la confiance de ses co-états, acceptoit avec plaisir l'offre de médiation pour la paix que sa majesté desire elle-même, & qu'en conséquence elle emploiera tous les moyens qui dépendent d'elle pour la procurer à l'Empire, & pour ouvrir en même tems la voie d'une pacification générale, s'il est possible.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 5 décembre.

Le roi vint avant-hier de Windsor; & après son lever, sa majesté tint un conseil assez court, à la suite duquel elle donna des audiences particulières à quelques membres du cabinet, qui mirent sous ses yeux plusieurs mémoires & états relatifs à l'armée. Les ministres avoient expédié, la veille au soir, un courier chargé de dépêches pour le duc d'York. Ce prince est attendu ici journellement sur la frégate *la Circé*, qui a reçu l'ordre d'aller le prendre en Hollande. Les dernières nouvelles de notre armée nous apprennent que l'ennemi se tient encore tranquille le long du Waal, & qu'il se borne à quelques attaques peu sérieuses contre le fort Saint-André. Ce ne sera pas, comme on l'avoit d'abord dit, le général sir William Erskine qui remplacera le duc d'York dans le commandement de nos troupes, puisqu'il revient aussi en Angleterre; mais on croit que ce commandement se trouve dévolu, pour le moment, au général Abercrombie. Quoi qu'il en soit, l'opinion générale est qu'il ne sera pas repris par le duc d'York. A en croire même des bruits publics, ce prince devroit être mis à la tête d'une expédition sur les côtes de France, dont on parle depuis quelque tems: mais, jusqu'ici, ces bruits ne paroissent pas avoir plus de fondement que la nouvelle de la co-opération de la Russie à cette expédition, par l'envoi d'un corps de 20 mille hommes & de douze vaisseaux de ligne destinés à protéger le débarquement.

Le tems seul pourra nous faire apprécier tout ce qu'on débite des intentions de cette puissance, sur lesquelles la réduction de la Pologne fait renouveler les conjectures souvent publiées & tout aussi souvent trouvées fausses depuis trois ans. Ce qu'il y a de sûr, c'est que notre ministère s'occupe toujours de préparatifs pour la poursuite vigoureuse de la guerre, & que les espérances d'une paix prochaine s'affoiblissent chaque jour. L'époque de la rentrée du parlement, qu'on croyoit propre à fixer sur cet objet l'incertitude du public, paroît devoir encore être reculée; & l'on s'attend à le voir proroger jusqu'au 21 janvier. Celui d'Irlande vient de l'être jusqu'au 22 du même mois. Le nouveau vice-roi, le comte Fitz-William, se dispose à partir incessamment pour Dublin. On ignore encore s'il sera remplacé dans la place de président du conseil par le comte de Mansfield, ou par le comte de Carlisle. L'opinion générale la donne au premier, mais en accordant cependant au second l'entrée du cabinet.

Les mauvaises nouvelles de la Guadeloupe, reçues par Antigua & Philadelphie, ont été suspectées & contredites: elles paroissent même mériter confirmation; mais il n'est plus guère possible d'en douter, après les avis apportés

avant-postes, par des bâtimens de Sainte-Lucie & de Saint-Eustache, desquels il résulte que nos troupes, fortes de 1100 hommes, dont la moitié étoient malades, ont dû capituler le 7 octobre, & être transportées à Halifax. Nous avons dans ce moment de grandes inquiétudes pour l'*America*, vaisseau de 74 canons, & toute la partie de son convoi qui n'est pas encore entrée dans nos ports, & qu'on porte à plus de 40 voiles, venant soit de la Méditerranée, soit de Lisbonne. L'*America* a été vue à la hauteur du cap Lézard le 26 du mois dernier, & l'on en a plus entendu parler depuis. La seule espérance qui nous reste, c'est que ce vaisseau chargé, dit-on, de plus de 200 mille livres sterling en especes, aura dirigé sa marche vers l'Irlande. On n'en a eu aucune nouvelle par la *Diana*, l'un des plus riches bâtimens de son convoi, arrivé dernièrement aux Dunes.

Il est entré à Portsmouth, la semaine dernière, un vaisseau espagnol qui portoit pour plus de 7 millions de piastres. Les inquiétudes de notre commerce ne sont que trop justifiées par tous les malheurs qu'il a éprouvés. D'après un relevé des registres du café de Leyds, pour les deux derniers mois, il paroît que les François ont fait 131 prises, sur lesquelles il y a 102 bâtimens anglais. Ils ont des frégates & des armateurs en croisière dans toutes les mers; &, vers les parages de Terre-Neuve, ils nous ont enlevé 114 vaisseaux, entr'autres le paquebot *Halifax* & *Antelope*. On se flatte enfin d'avoir moins à craindre dorénavant dans la mer du Nord, où l'amiral a envoyé des forces capables d'en imposer aux leurs. On assure que mylord Howe, en renouvelant des instances long-tems inutiles, est parvenu à faire agréer sa retraite, & qu'il sera remplacé par l'amiral Hood dans le commandement de la grande flotte.

Dans la procédure contre le sieur Thelwall, qui a été poursuivie ces jours derniers, tout annonçoit qu'elle auroit la même issue que celles des sieurs Hardy & Horne-Booke. Elle devoit être terminée aujourd'hui, & en effet nous apprenons dans le moment que l'accusé a été absous.

Cours des effets publics.

Banque... 158 — Indes... 189 & trois quarts. — Annuités consol. à 3 p. c. 67.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 6 nivose, (26 décembre, v. st.)

La saison commençant à devenir de plus en plus rigoureuse, toute l'armée du Nord, commandée par le général Pichegru, vient d'entrer en cantonnement, cependant les positions qu'elle a prises sont calculées de manière qu'en peu d'heures un corps de 20 mille combattans peut se rassembler pour exécuter quelque entreprise au moment où l'ennemi s'y attendroit le moins.

Le siège de Grave est de nouveau converti en blocus, & ce n'est plus que par intervalle que les républicains passent sur cette place. L'on sait positivement, par le rapport de plusieurs transfuges, que la garnison est réduite aux plus grandes extrémités, & qu'elle manque absolument de vivres.

Du côté de Breda, le général Pichegru vient de faire passer de nouvelles troupes à l'armée qui bloque cette

forteresse, afin d'empêcher le prince d'Orange d'y porter des secours, comme il paroît en avoir envie.

Au reste, nous savons que l'on fabrique à Bois-le-Duc une grande quantité de petits fers à glace pour adapter aux souliers des fantassins. L'on en conclut que, malgré la tranquillité apparente qui regne en ce moment à l'armée, il se médite, dans le silence, quelque coup important.

Des lettres de Nimegue marquent que les troupes autrichiennes arrivées sur le Bas-Rhin & dans la Gueldre Hollandaise, pour la défense des Provinces-Unies, forment une armée d'environ 16 mille hommes, presque entièrement composée d'infanterie, la cavalerie étant de peu d'utilité dans le terrain coupé & marécageux de la Hollande: cette armée est commandée par les généraux Alvinzi, Werneck & Boross.

L'on mande d'Aix-la-Chapelle que le représentant du peuple qui se trouve en cette ville ayant arrêté qu'il y seroit établi un temple consacré à la Raison, l'ouverture de ce temple a eu lieu le 20 frimaire. Une multitude de citoyens y ont assisté, & plusieurs discours brûlans de patriotisme y ont été prononcés. Un citoyen d'Aix-la-Chapelle s'est distingué le jour de l'inauguration du temple de la Raison par un acte de civisme; il a fait distribuer à ses concitoyens indigens six muids de grains: cette manière touchante de célébrer une fête, devoit être imitée par la classe des gens riches.

F R A N C E.

De Paris, le 12 nivose.

On écrit du Port-de-la-Montagne, en date du 29 frimaire, qu'un convoi de dix-huit voiles, chargé de grains, venant de Tunis, est heureusement entré dans ce port, & il est présentement en quarantaine; la joie est dans tous les cœurs, & nos subsistances sont assurées, soit pour le Port-de-la-Montagne, soit pour les départemens voisins. Le représentant du peuple Jambon-Saint-André a ordonné la célébration d'une fête civique sur l'anniversaire de la prise de Toulon pour le 30. Une proclamation vient de l'annoncer au public, & tout fait présager qu'elle sera gaie & intéressante. L'arrivée d'un convoi immense qui assure nos subsistances, le tableau des crimes atroces des anglais, la justice enfin que le représentant du peuple rend aux patriotes du Port-de-la-Montagne, tout semble fait pour intéresser & satisfaire.

Les lettres de Nantes portent que, suivant une lettre de Philadelphie, Saint-Marc est évacué par les anglais; que le Port-au-Prince est bloqué par terre par les noirs.

Depuis quelques jours on remarque une agitation particulière dans les séances de la convention. Si on se demande comment il peut se faire que les volontés réunies du peuple autour de la représentation nationale n'aient pas consolidé cet ensemble majestueux que la destruction de la tyrannie avoit enfin ramené dans le sein de la convention, que faut-il répondre? Dira-t-on que les passions des représentans mis en examen se déchaînent avec fureur contre le calme dont l'assemblée a besoin & pour réparer nos calamités passées & pour faire succéder des jours plus

justes & plus sévères à ceux des orages & des tempêtes.

Il est certain, disent les citoyens les plus amis de la chose publique, que si la convention ne prend des mesures sévères pour mettre un frein à la violence de quelques-uns de ses membres & pour comprimer l'effervescence de leurs passions par un régleme[n]t rigoureusement observé, des mouvemens & des chocs déplorables porteront sans cesse le trouble & le désordre au milieu des délibérations, & en exclueront cette décence sans laquelle le législateur commande difficilement le respect. C'est donc l'intérêt général & commun de la convention, du gouvernement & de la nation, que l'ordre soit rétabli dans le sein de la législation, & que des cris, des gestes & des actions caractérisés par la passion & la violence soient arrêtés par une loi sage & exécutée.

CONVENTION NATIONALE.

Séance du 11 nivôse.

Au commencement de la séance, on a lu une lettre de Nantes : on y mande que journellement des habitans de la Vendée, qui avoient pris les armes contre la république, des officiers de l'armée de Charette, pleins de confiance & de reconnaissance pour la convention, viennent se réunir à leurs freres. On les reçoit cordialement, & l'on boit ensemble à la république, à la représentation nationale.

Cette lettre, vivement applaudie, sera insérée au bulletin. — La barre est ouverte aux pétitionnaires.

Plusieurs sections sont successivement introduites ; elles viennent toutes rendre compte que hier dans leurs assemblées générales les citoyens ont manifesté pour le royalisme & ses apôtres, cette haine, cette indignation qui animoient la convention le jour où on lui a dénoncé un ouvrage dans lequel on osoit professer des sentimens repoussés de toute la France. *Vive la liberté et l'égalité ! vive la république ; une et indivisible !* Tels ont été les cris qui ont retenti par-tout. — Ces sentimens sont vivement applaudis à diverses reprises.

Mais ce n'est pas seulement aux rois, disent ces sections, que nous avons juré une éternelle haine, c'est aux tyrans quels qu'ils soient, sous quelque nom qu'ils se cachent, c'est à tous ceux qui voudroient usurper la souveraineté nationale ; nous ne voulons ni royalisme, ni terrorisme ; nous ne voulons plus d'égorgeurs. Leur temps est fini. La France, dit l'orateur de la section de la Butte des Moulins, n'a plus de sang à leur donner ; déjà ils n'en ont que trop versé.

Les plus vifs applaudissemens éclatent de toutes parts & continuent long-tems.

Ces sections exposent enfin que de perfides intriguans cherchent à profiter de l'indignation des citoyens ; ils cherchent à faire croire que ces sentimens coupables sont plus communs, plus répandus qu'ils ne le sont en effet ; que le nombre des royalistes est grand, & en frappant les citoyens de craintes, ils voudroient les faire rentrer sous la domination & l'exécration du tyran. Bientôt, dit la section le Pelletier, vous les verriez ressaisir tous les débris des fers que nous avons brisés, en rattacher tous les anneaux, en reformer une chaîne odieuse & la river plus

fortement que jamais au col du citoyen honnête & paisible.

Les pétitionnaires demandent à l'assemblée de se prémunir contre ce piège ; de comprimer tout-à-la-fois l'aristocratie, & le royalisme, & les voleurs, & les hommes de sang. C'est avec vous, disent-ils, c'est, guidés par vous, dignes représentans, que nous avons remporté la victoire du 9 thermidor : on ne nous en arrachera pas le fruit. Notre étendard est toujours ici ; si la tyrannie avoit aliéné bien des cœurs, la justice les a tous reconquis à la convention ; tous les cœurs, tous les bras sont à elle pour la chérir & la défendre.

On demande de toutes parts l'insertion en entier de ces pétitions au bulletin.

André Dumont appuie vivement l'insertion demandée ; il faut instruire les départemens, dit-il, il faut les préserver du poison qu'on cherche à y faire circuler. On voudroit leur faire croire que Paris est royaliste : eh bien, que le serment que Paris a prêté, qu'il a renouvelé hier, de vivre & de mourir en république, retentisse par-tout. On ne dira pas que je suis royaliste, que j'ai voté l'appel au peuple ; mais je vois des royalistes dans tous ceux qui veulent usurper la puissance nationale. (On applaudit.) J'abhorre le sang (nouveaux applaudissemens) ; je n'ai jamais fait verser une goutte, & c'est la consolation de ma conscience. Hâtons-nous donc de détremper les citoyens. On vous a dit hier qu'on salissoit le bulletin en y insérant des sottises. Jadis, sans doute, on y a inséré bien des cruautés : il sera digne de vous, quand on y verra les sentimens qu'on vient d'exprimer à votre barre. Que demande-t-on ? la liberté, la république, la justice. Ah ! voulez-vous être aimés, soyez justes. (Vifs applaudissemens.) Le tyran, qui sait qu'il est un horreur, a besoin d'une verge de fer ; il lui faut la terreur. Qui on voudroit faire perdre à la convention l'estime, la vénération que lui portent tous les cœurs : tout républicain déteste la persécution. Non, il n'a jamais été républicain, jamais il n'a été patriote, celui qui se plaît à répandre le sang, à le verser avec barbarie.

Maure, qui avoit lâché hier les paroles qu'André Dumont venoit de relever, a protesté de la pureté de son cœur ; il a seulement voulu faire entendre que le bulletin étoit trop souvent ouvert à l'esprit de parti ; il voudroit qu'on n'y trouvât jamais que les belles actions de nos défenseurs & les sages loix de la convention : c'est ainsi qu'on parviendroit à former l'esprit public, objet pour lequel le bulletin a été créé.

L'assemblée décrète les insertions demandées.

Lejeune obtient la parole pour une motion d'ordre : dit que sans doute il ne faut de tyrans d'aucune espèce ; mais il affirme qu'il existe un parti de royalistes, & il en trouve la preuve dans un écrit intitulé : *Étrennes aux amis du bon vieux tems*, qu'on vend par-tout, & qu'il dénonce formellement.

Un membre dit qu'il a déferé, il y a deux jours, à l'écrit au comité de sûreté générale, qui est à la poursuite des auteurs.

Il s'élève, à l'occasion de cette dénonciation, une longue & vive discussion que nous ferons connoître demain.